

Communiqué de presse de l'OPC

L'Observatoire de la politique climatique (OPC) du Luxembourg a publié un avis sur l'avant-projet de mise à jour plan national intégré en matière d'énergie et de climat du Luxembourg pour la période 2021-2030 (PNEC). Vous trouverez ci-dessous les points clés de l'avis.

Points clés

Le projet de mise à jour du PNEC (ci-après "le PNEC") fournit un aperçu précieux des projets du Luxembourg en matière de politique climatique pour les années à venir. L'OPC apprécie ce document détaillé et la modélisation associée, qui constituent une avancée importante par rapport à la première version du PNEC. Cet avis contient la position de l'OPC sur le PNEC. Nos principales remarques et critiques peuvent être résumées comme suit :

- **Les solutions intégrées font défaut** : Le PNEC se concentre sur des mesures individuelles, sectorielles et progressives. Il manque une stratégie et une vision nationales pour des solutions intégrées qui soient pertinentes sur le plan intersectoriel. Le plan actuel néglige largement la nécessité de concevoir et d'examiner des ensembles complets et cohérents de politiques qui visent stratégiquement à des changements systémiques, tout en motivant les citoyens à modifier leur comportement actuel - caractérisé par une forte consommation et, par conséquent, de fortes émissions de gaz à effet de serre (GES) - et à adopter des modes de vie plus résilients face au changement climatique.
- **Émissions basées sur la production et émissions basées sur la consommation** : Le PNEC reconnaît l'importance de garder à l'esprit les émissions de GES basées sur la consommation. Cependant, la modélisation du STATEC et la plupart des mesures visant à réduire les émissions de GES sont basées sur la production, telles qu'elles sont incluses dans la comptabilité officielle. Cela conduira inévitablement à des fuites de carbone à l'étranger (externalisation des dommages et de la pollution liés au carbone), comme illustré ci-dessous pour le secteur des transports. L'inclusion dans le PNEC de politiques intégrées qui soutiennent la réduction de l'empreinte carbone basée sur la consommation, par exemple en se concentrant sur la promotion des changements de comportement, est importante pour atteindre l'objectif global d'émissions nettes nulles nécessaire pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C.
- **Risque élevé de fuite de carbone dans le secteur des transports** : Selon les calculs du STATEC, les objectifs d'émissions dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie ne seront probablement pas atteints, tandis que l'objectif dans le secteur des transports sera dépassé. Malheureusement, cette réduction repose en grande partie sur la taxation de la consommation de carburant du secteur logistique et des non-résidents. Il ne s'agit donc pas de véritables réductions d'émissions, mais seulement d'un transfert vers l'étranger, c'est-à-dire d'une fuite de carbone.

L'OPC propose plusieurs changements spécifiques aux mesures du PNEC. Nous présentons ci-après les plus importants d'entre eux :

- **Augmentation de la taxe sur le CO₂** : La taxe sur le CO₂ devrait être portée à 200 euros par tonne de CO₂ en tenant compte à la fois des preuves scientifiques et de l'opinion émise à ce sujet par le Klima-Bürgerroot (KBR). Les recettes supplémentaires devraient être utilisées pour financer des mesures transformationnelles de protection du climat et pour aider les ménages et les entreprises vulnérables.
- **Planification intégrée de l'énergie et de la mobilité** : La planification intégrée de l'énergie dans les municipalités et le développement d'autres instruments qui aident à concevoir des solutions intégrées devraient devenir obligatoires.
- **Agriculture et UTCATF** : d'un point de vue territorial, il s'agit des secteurs les plus importants pour atteindre la neutralité climatique en 2050, comme le prévoit la loi luxembourgeoise sur le climat. Alors que le PNEC se concentre sur les objectifs de 2030, l'OPC considère que les mesures proposées dans ces secteurs ne sont pas suffisantes pour conduire à un développement résilient au climat. Un objectif clair de limitation de la taille du chepté, conformément aux recommandations du KBR, ainsi qu'un engagement clair d'augmenter la capacité d'absorption du carbone dans le secteur forestier et par l'agroforesterie sont nécessaires pour atteindre l'objectif de neutralité climatique.
- **Modèles et scénarios** : Des analyses de sensibilité pour les résultats de la modélisation des émissions de GES sont nécessaires en ce qui concerne la croissance du PIB, les prix de l'énergie et la faisabilité de la mise en œuvre de la politique. Les limites et les hypothèses de l'approche de modélisation doivent être documentées et rendues transparentes et accessibles au public.
- **Recommandations de l'OPC** : Plusieurs autres propositions figurant dans le rapport annuel de l'OPC et dans le rapport du KBR n'ont pas été incluses dans le PNEC. Il est souhaitable que ces propositions soient incluses dans les futurs plans d'action ou qu'elles fassent au moins l'objet d'une explication détaillée sur les raisons pour lesquelles elles ne sont pas (actuellement) mises en œuvre.

Enfin, le PNEC est un document volumineux et détaillé. La courte durée de 30 jours de la consultation publique est insuffisante à cet égard. Pour permettre une participation adéquate de toutes les parties prenantes, cette durée devrait être considérablement allongée.

Informations complémentaires et contact

L'avis complet peut être consulté [ici](#).

Des informations sur l'OPC, sa mission et ses membres sont disponibles sur notre site web :

<https://opc-luxembourg.lu>

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : contact@opc-luxembourg.lu